

Orléans Métropole
Service Public d'Assainissement Non Collectif
Tarifs des contrôles

Les tarifs en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2022, figurent ci-après

Prestations	TARIFS 2022	
	HT	TTC
Contrôle de conception et d'implantation des installations d'assainissement autonome neuves ou réhabilitées sans visite	46,39	51,03
Contrôle de conception et d'implantation des installations d'assainissement autonome neuves ou réhabilitées avec visite	86,71	95,38
Contrôle de bonne exécution des installations d'assainissement autonome neuves ou réhabilitées	82,69	90,96
Etablissement d'un rapport dans le cadre d'un certificat d'urbanisme	46,39	51,03
Contrôle diagnostique de l'installation d'assainissement autonome existante < =6 pièces	79,16	87,08
Contrôle diagnostique de l'installation d'assainissement autonome existante, comprenant entre > 6 et <= 8 pièces d'eau	84,90	93,39
Contrôle diagnostique de l'installation d'assainissement autonome existante, comprenant > 8 pièces d'eau	95,54	105,09
Contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome existantes, comprenant <= 6 pièces d'eau	62,04	68,24
Contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome existantes, comprenant entre > 6 et <= 8 pièces d'eau	68,84	75,72
Contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome existantes, comprenant > 8 pièces d'eau et pour les installations semi-collectives > 20EH	90,12	99,13
Dédommagement des frais de déplacement du délégataire en cas d'absence de l'utilisateur ou de son représentant	45,34	49,87
Contre visite d'exécution suite à un premier avis technique non conforme pour les installations < 20 EH	45,34	49,87
Contre visite d'exécution suite à un premier avis technique non conforme pour les installations > 20 EH	61,68	67,85
Contre examen d'un dossier suite à un premier avis technique de conception non conforme	34,00	37,40
Contre examen (sans visite) d'un dossier de contrôle périodique suite à de nouveaux éléments à porter au dossier sous un délai de 2 mois	31,91	35,10
Réalisation d'une analyse de rejet (DBO5, MES)	41,65	45,82
Frais de relance en cas de retard de paiement	13,60	14,96

DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU ET DES RÉSEAUX D'ÉNERGIE
1 RUE JACQUES DUFRASNE 45380 LA-CHAPELLE-SAINT-MESMIN
Tél. 02 38 78 49 49

infos.assainissement@orleans-metropole.fr

#OrleansMetropole www.orleans-metropole.fr

